

Date de Convocation 18 avril 2017	Séance du 21 avril 2017 L'an deux mille dix sept et le 21 avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Renaudot Roger, Maire, conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 du Code Général des Collectivités territoriales.
Date d’Affichage 04 mai 2017	

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

MM RENAUDOT Roger, DUCRAY Bruno, TOURNIER Michel, DAGOT Denis, MM. GRADOT Didier, GILG Tony, VERNET Guy, PONCET Marin

Excusés : Mme TETU Pascale (procuration à GRADOT Didier) M. BLONDEAU Philippe (procuration à DUCRAY Bruno) M. MASSON Philippe (procuration à TOURNIER Michel)

Monsieur DUCRAY Bruno a été élu secrétaire de séance.

DCM 26 Compte administratif 2016 «Commune» Annule et remplace la DCM 1-2017	<p>Le Maire présente le compte administratif du budget communal 2016. La balance s'établit comme suit :</p> <p>Fonctionnement :</p> <p style="padding-left: 40px;">Dépenses : 243 955,55 €uros Recettes : 327 411,08 €uros</p> <p>Investissement :</p> <p style="padding-left: 40px;">Dépenses : 230 115,16 €uros Recettes : 422 624,21 €uros</p> <p>Le Maire demande au premier adjoint de soumettre au Conseil Municipal l'approbation par vote du compte administratif Commune et quitte la séance. Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents approuve le compte administratif 2016 Commune.</p>
DCM 27 Compte administratif 2016 «Eau» Annule et remplace la DCM 2-2017	<p>Le Maire présente le compte administratif du budget Eau 2016. La balance s'établit comme suit :</p> <p>Exploitation :</p> <p style="padding-left: 40px;">Dépenses : 48 054,45 €uros Recettes : 79 520,79 €uros</p> <p>Investissement :</p> <p style="padding-left: 40px;">Dépenses : 19 643,80 €uros Recettes : 21 006,95 €uros</p> <p>Le Maire demande au premier adjoint de soumettre au Conseil Municipal l'approbation par vote du compte administratif Commune et quitte la séance. Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents approuve le compte administratif 2016 Eau.</p>

<p>DCM 28</p> <p>Compte administratif 2016 «Assainissement» Annule et remplace la DCM 3-2017</p>	<p>Le Maire présente le compte administratif du budget Assainissement 2016. La balance s'établit comme suit :</p> <p>Exploitation :</p> <p style="padding-left: 40px;">Dépenses : 27 142,45 €uros Recettes : 64 266,37 €uros</p> <p>Investissement :</p> <p style="padding-left: 40px;">Dépenses : 6 552,09 €uros Recettes : 17 225,76 €uros</p> <p>Le Maire demande au premier adjoint de soumettre au Conseil Municipal l'approbation par vote du compte administratif Commune et quitte la séance. Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents approuve le compte administratif 2016 Assainissement.</p>								
<p>DCM 29</p> <p>Affectation de résultat 2016 budget eau annule et remplace la DCM 17-2017</p>	<p>A l'unanimité des présents Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation du budget eau 2016 d'un montant de 133.772,80 €uros au compte 002 et l'excédent de la section d'investissement d'un montant de 41.293,98 €uros au compte R001.</p>								
<p>DCM 30</p> <p>Affectation de résultat 2016 budget assainissement annule et remplace la DCM 16-2017</p>	<p>A l'unanimité des présents Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation du budget assainissement 2016 d'un montant de 220.543,93 €uros au compte 002 et l'excédent de la section d'investissement d'un montant de 10.356,58 €uros au compte R001.</p>								
<p>DCM 31</p> <p>Subvention exceptionnelle aux écoles annule et remplace la DCM 20-2017</p>	<p>Le Maire expose au Conseil Municipal que l'école primaire de Voray sur l'Ognon organise un cycle de 8 séances de piscine au centre Ominisport Croppet à Besançon. Le Conseil Municipal par 11 voix pour et 1 abstention (GRADOT Didier) décide d'attribuer aux écoles de Voray pour ces 8 séances une subvention de 23 € par enfant qui participera à ce cycle.</p>								
<p>DCM 32</p> <p>Budget primitif commune 2017</p>	<p>Le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif Communal 2017 par article, avec un vote par chapitre. Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents vote le budget primitif Communal 2017 comme suit :</p> <p>Fonctionnement :</p> <table border="1" data-bbox="427 1765 1417 1861"> <tr> <td>Dépenses</td> <td style="text-align: right;">560.836,50</td> </tr> <tr> <td>Recettes</td> <td style="text-align: right;">1.177.482,21</td> </tr> </table> <p>Investissement :</p> <table border="1" data-bbox="427 1951 1417 2047"> <tr> <td>Dépenses</td> <td style="text-align: right;">361.221,68</td> </tr> <tr> <td>Recettes</td> <td style="text-align: right;">361.221,68</td> </tr> </table>	Dépenses	560.836,50	Recettes	1.177.482,21	Dépenses	361.221,68	Recettes	361.221,68
Dépenses	560.836,50								
Recettes	1.177.482,21								
Dépenses	361.221,68								
Recettes	361.221,68								

<p>DCM 33 Budget primitif Eau 2017</p>	<p>Le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif Eau 2017 par article, avec un vote par chapitre. Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents vote le budget primitif Eau 2017 comme suit :</p> <p>Exploitation :</p> <table border="1" data-bbox="427 327 1417 416"> <tr> <td>Dépenses</td> <td>137.583,11</td> </tr> <tr> <td>Recettes</td> <td>211.142,61</td> </tr> </table> <p>Investissement :</p> <table border="1" data-bbox="427 510 1417 600"> <tr> <td>Dépenses</td> <td>236.745,08</td> </tr> <tr> <td>Recettes</td> <td>236.745,08</td> </tr> </table>	Dépenses	137.583,11	Recettes	211.142,61	Dépenses	236.745,08	Recettes	236.745,08
Dépenses	137.583,11								
Recettes	211.142,61								
Dépenses	236.745,08								
Recettes	236.745,08								
<p>DCM 34 Budget primitif Assainissement 2017</p>	<p>Le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif Assainissement 2017 par article, avec un vote par chapitre. Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents vote le budget primitif Assainissement 2017 comme suit :</p> <p>Exploitation :</p> <table border="1" data-bbox="427 869 1417 958"> <tr> <td>Dépenses</td> <td>148.147,47</td> </tr> <tr> <td>Recettes</td> <td>278.327,98</td> </tr> </table> <p>Investissement :</p> <table border="1" data-bbox="427 1052 1417 1142"> <tr> <td>Dépenses</td> <td>161.284,05</td> </tr> <tr> <td>Recettes</td> <td>161.284,05</td> </tr> </table>	Dépenses	148.147,47	Recettes	278.327,98	Dépenses	161.284,05	Recettes	161.284,05
Dépenses	148.147,47								
Recettes	278.327,98								
Dépenses	161.284,05								
Recettes	161.284,05								
<p>DCM 35 Demande de subvention bordures de trottoirs</p>	<p>Le Maire rappelle que dans le cadre de la réfection de la rue de la Rocade il y aura création de trottoirs.</p> <p>A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer une demande de subvention au titre des Bordures de trottoirs auprès du Conseil Départemental concernant ces travaux.</p>								
<p>DCM 36 Demande de subvention DETR travaux mise en état des murs pourtour de l'église</p>	<p>Le maire présente au conseil municipal les devis concernant la mise en état des murs sur le pourtour de l'église.</p> <p>Le conseil municipal à l'unanimité des présents valide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le plan de financement de l'opération sur le montant global HT tel que suit et autorise le maire à déposer les dossiers de demandes de subventions : <p><u>Dépenses :</u></p> <p>44 534 € HT</p> <p><u>Recettes :</u></p> <p>DETR : (30 %) : 13 360 € LEADER : (40%) : 17 814 € Autofinancement : 13 360 €</p> <p>La commune s'engage à auto financer le projet au cas où les subventions attribuées sont inférieures aux montants sollicités.</p>								

<p>DCM 37</p> <p>Demande de subvention LEADER travaux mise en état murs pourtour de l'église</p>	<p>Le maire présente au conseil municipal les devis concernant la mise en état des murs sur le pourtour de l'église.</p> <p>Le conseil municipal à l'unanimité des présents valide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le plan de financement de l'opération sur le montant global HT tel que suit et autorise le maire à déposer les dossiers de demandes de subventions : <p><u>Dépenses :</u></p> <p>44 534 € HT</p> <p><u>Recettes :</u></p> <p>DETR : (30 %) : 13 360 € LEADER : (40%) : 17 814 € Autofinancement : 13 360 €</p> <p>La commune s'engage à auto financer le projet au cas où les subventions attribuées sont inférieures aux montants sollicités.</p>
<p>DCM 38</p> <p>Demande de subvention assainissement rue des Oiseaux</p>	<p>Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents autorise le Maire à déposer une demande de subvention pour mise en séparatif de l'assainissement rue des Oiseaux auprès du Conseil Départemental de Haute Saône dans le cadre des travaux de voirie pour l'année 2017 sur la commune de Voray sur l'Ognon.</p>
<p>Questions diverses</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Limitation à 30 km/h Grande rue, rue de Vesoul & rue de la Chapelle. - Voray propre le 13/05/2017 de 10H à 12H. - Déplacement de la charrette des Pompiers le 30/04/2017. - Rapport de l'évaluation des domaines du bâtiment de la mairie et de celui de l'ancienne poste.

Les Conseillers,

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Roger RENAUDOT